

Editorial

Depuis la dernière lettre de Défense et République, nul ne peut dire que la défense se soit endormie ... et que la sécurité de tous ait été améliorée que ce soit à l'étranger ou en France :

- une loi de programmation militaire de 49 pages votée le 18 décembre présentée comme exécutoire et réalisable,
- une guerre en cours au Mali,
- une nouvelle guerre en RCA aux résultats incertains,
- des Etats lointains déstabilisés (Vénézuéla, Ukraine) par des manifestations intérieures qui se transformant en rébellion sinon en insurrection armée,
- une guerre qui dure (Syrie),
- des manifestations de plus en plus déterminées face aux gouvernements élus et un doute grandissant envers les élites,
- un nouveau chef d'état-major des armées français depuis le 15 février qui, ayant traité de l'ensemble des dossiers de la transformation des armées, a désormais la responsabilité totale de la mise en œuvre des décisions et bien sûr de la déflation de 34 000 personnels en cinq ans, jugée impossible ou presque.

Ces événements se réalisent dans un contexte économique préoccupant, aggravé par un dérèglement climatique qui nécessitera de fortes capacités de réaction des Etats. Nul ne peut donc être optimiste sur le fonctionnement à terme de notre société et sur son aptitude à faire face aux crises internes ou externes. Avec cependant ces questions : quelle sera la forme du changement qui redonnera l'espoir et la volonté à la France de conserver sa place de grande nation et quand ?

Le Président

Sommaire

RCA : l'échec annoncé de l'opération Sangaris ?	1
Une expérience oubliée de la RCA.....	2
La peur de jouer au Gendarme de l'Afrique.....	3
La fausse armada militaire et l'aveu de nos moyens limités	3
La nouvelle donne non-maitrisée.....	3
Un retour sur investissement nul.....	4
Africom : le cheval de Troie des Etats-Unis en Afrique	5
Une initiative présidentielle de Bill Clinton.....	5
Une initiative conjointe d'un think tank israélo-américain.....	5
Les spécificités géostratégiques du pivot africain	6
Les missions d'AFRICOM	6
Les coups de cœur !	7
Les poilus ont la parole.....	7
Un anniversaire.....	7
Les coups de gueule !	8
Deux djihadistes français de 15 ans.....	8
Des références nazies en Centrafrique	8
Questions parlementaires : reconversion des militaires et Outre-mer..	8
QE n°45203 publiée au JO le 10/12/2013 Reconversion	8
Réponse parue au JO le 28/01/2014.....	8
QE n°35358, JO du 06/08/2013 Reconversion.....	9
Réponse, JO du 04/02/2014.....	9
QE n°46676, JO du 24/12/2013 Outre-Mer	10
Réponse, JO du 18/02/2014.....	10
Bibliographie	11

RCA : l'échec annoncé de l'opération Sangaris ?

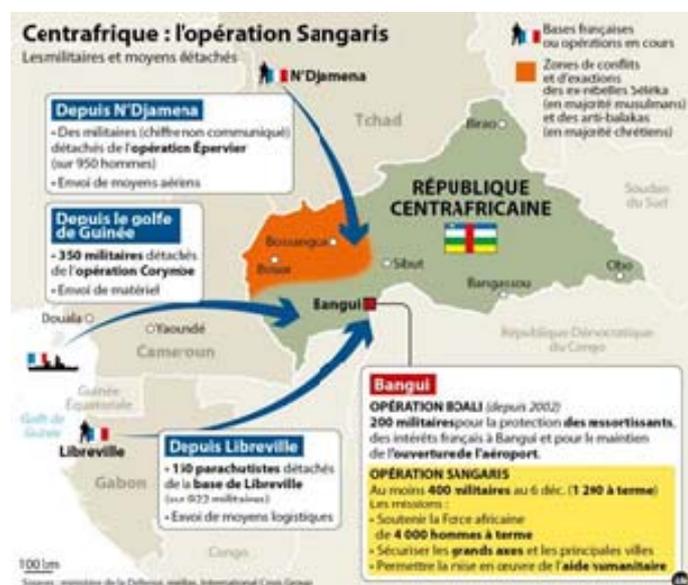
A croire que nous ne comprenons plus les Africains ! L'opération Sangaris est-elle le « pont trop loin »¹ du Gouvernement français ? Les annonces officielles sont néanmoins rassurantes, un détachement d'une centaine de militaires atteint la ville de Bossangoa sans rencontrer de résistance, à partir du Tchad un C130 Hercules, un CN 235 et leurs équipages assurent un pont aérien entre Libreville et Bangui dans le cadre du renforcement de la montée en puissance de notre force. Nos militaires font du bon travail. Comme d'habitude tout va pour le mieux.

Notre Chef des Armées annonce avec assurance que nos 1600 militaires resteront aussi longtemps que nécessaire et que leur mission est de désarmer toutes les milices et groupes armés. L'intervention sera « rapide, efficace et permettre de retrouver la stabilité ». De quoi faire sourire ceux qui connaissent l'Afrique pour l'avoir pratiqué ailleurs que des bureaux feutrés de Paris.

1. Ayant inspiré un film, le dimanche 17 septembre 1944 marque le commencement de l'opération «Market Garden» qui a pour but de porter un coup décisif à l'armée allemande et de précipiter la chute du IIIème Reich. Le général américain Patton désapprouve le projet conçu par le général britannique Montgomery en charge de l'opération, et lui fait part de ses réserves. Sans succès. Des milliers de soldats sont parachutés en Hollande du Nord pour s'emparer des six principaux ponts sur le Rhin, de la Belgique au pont d'Arnhem. L'opération sera un échec.

A côté de ces déclarations, le Gouvernement cherche en toute hâte la participation d'alliés et se satisfait de la montée en puissance de la force africaine avec plus de 4 400 hommes sur le terrain. Les ministres des Affaires étrangères de l'UE vont donner leur feu vert à un soutien européen à l'armée française. C'est ce que réclamait François Hollande, qui en avait fait une priorité lors du sommet européen de décembre dernier consacré à la défense. **Alors pourquoi un échec annoncé ?**

La France connaît mieux que n'importe quel pays l'Afrique francophone et la RCA. Depuis 1960, l'armée française est intervenue plus de 42 fois dans ses anciennes colonies. Le 21 septembre 1979, le Président Valéry Giscard d'Estaing décide l'opération Barracuda et fait intervenir des parachutistes du Groupement Aéroporté pour renverser l'Empereur Bokassa.



Une expérience oubliée de la RCA

Le coup d'Etat mené par la France ne dure que quelques jours et les Français font prisonniers une trentaine de conseillers militaires libyens qu'ils renverront dans leur pays par un avion spécialement affrété pour la circonstance. Un para décède dans cette opération. Depuis, **la France est intervenue onze fois** pour éviter que le pays ne sombre vers l'anarchie. Le risque de génocide, qualification dont il faut néanmoins utiliser avec mesure, est la marque permanente de l'Afrique et de la RCA. Cependant, la colonisation a sans doute eu le mérite d'avoir limité les guerres entre ethnies en créant des pays et des sentiments nationaux qui vont avec.

La RCA est la représentation même de la poudrière qu'est l'Afrique. Des soubresauts ethniques et

politiques perturbent constamment sa quiétude et sans l'intervention de la France, le pays serait de nouveau plongé dans des multitudes guerres internes.

L'opération Sangaris qui doit être la porte d'entrée à une opération internationale n'est pas une nouveauté. Plus finalisée est celle de la MISAB en 1999 qui est sa grande sœur avec des objectifs identiques. La Mission Interafricaine du Surveillance des Accords de Bangui **prévoit alors de désarmer** des mutins de l'armée centrafricaine qui semaient la terreur principalement dans et autour de Bangui. Commandés par un général gabonais, six contingents africains constituaient les troupes sur le terrain. Elles étaient soutenues par une compagnie de soutien logistique française et trente conseillers français. Des opérations étaient bien menées pour démanteler des caches d'armes mais peu aboutissent. Néanmoins, deux conseillers du 6^{ème} RPIMA, le Capitaine Devos et l'adjudant Giraldo sont tués dans une embuscade en plein Bangui.

Les différents contingents africains, provenant **d'ethnies différentes et parfois opposées**, affichent des objectifs communs de façade mais leurs intérêts diffèrent. C'est là toute la singularité d'une opération africaine vers laquelle Sangaris se dirige. Les caches d'armes sont déplacées au fur et mesure de leur signalement. Des centaines d'armes apportées par la population sont néanmoins récupérées donnant à la mission l'illusion du devoir accompli, mais il reste toutes celles qui sont enterrées dans des caches. Sangaris et la Mission de Consolidation de la Paix en République centrafricaine (COPAX) qui doit ramener la paix ne sont que la réplique de la MISAB, il ne faut pas s'attendre à des miracles.



La peur de jouer au Gendarme de l'Afrique

Le Gouvernement français a peur d'être accusé de poursuivre la « FrancAfrique » et de jouer au Gendarme de l'Afrique. Plusieurs médias reprochent déjà à la France son néo-colonialisme. Nous sommes tellement complexés par notre politique africaine passée qu'il nous faudrait ne plus en avoir aucune. Pour cela, l'opération Sangaris ne durera pas assez longtemps pour atteindre ses objectifs. Les centrafricains sauront aussi jouer avec des forces européennes ou onusiennes le temps qu'il faudra pour rallumer ensuite le feu dans le pays. Les troupes africaines ne sauront pas jouer au Gendarme sur le propre continent.

La question est **qui doit assurer la fonction de Gendarme** ? Car c'est bien de cela que l'Afrique a besoin, d'un Gendarme. Les relations de confiance entre la population de Bangui et des forces étrangères pouvant contribuer à une paix durable sont illusoire. François Hollande déclare hâter le passage du flambeau à une opération de l'ONU, ce revient à se décharger d'une situation que l'on sait ingérable et qui ne va rien résoudre. L'échec est d'ores et déjà consommé.

La fausse armada militaire et l'aveu de nos moyens limités

En 1979, les parachutistes français se déplacent à pied au milieu des émeutiers alors que des policiers centrafricains tirent dans la foule à balles réelles. Pour aller voir les pygmées que l'Empereur menaçait de mort, les soldats français réquisitionnent des camions servant aux travaux dans les chantiers de construction, dans lesquels ils parcourent des centaines de kilomètres. Ce sont des parachutistes de 1^{ère} classe qui prennent la place des contrôleurs aériens centrafricains pour faire atterrir les avions civils. Les premiers gilets pare-éclats apparaissent à la fin des années 90 pour éviter d'être agressé ... ou piqué par l'utilisation de seringues usagées. Il y avait des moyens limités mais **l'ingéniosité compensait**.

Il est vrai qu'aujourd'hui l'opération Sangaris est un succès logistique mais la méthode d'intervention et l'équipement de nos militaires font plus penser à une armée américaine en déplacement qu'à notre armée qui savait manœuvrer sans moyen. La preuve est que nous avons déjà deux tués malgré tout le matériel de protection déployé. A y regarder de près, ce ne sont même pas nos moyens logistiques que nous mettons en œuvre car nous les avons mendés à d'autres pays. Ces derniers sont

renforcés par l'arrivée d'un Antonov An 124 que nous avons loué, les Britanniques ont organisé des rotations avec un de leurs avions gros porteurs C-17 tout en refusant que l'Union européenne augmente son aide financière à l'opération et en refusant tout engagement militaire sous la bannière européenne. Les Belges nous ont détaché un Airbus A-330 et un Hercule C-130.

Ce ne sont pas les équipements individuels que portent nos soldats qui doivent donner l'impression de l'efficacité et la modernité de nos troupes. Le matériel porté est encombrant, inadapté au contexte africain et nos véhicules blindés sont vieux. Il est difficilement imaginable de voir nos troupes équipées pour les besoins de la guerre en Afghanistan, rentrer dans les quartiers de Bangui afin de se rapprocher de la population et la conquérir.

L'armée française a toujours utilisé des moyens autres que ceux des armes seules pour réussir ses missions en Afrique. La palabre, l'organisation de tournées de brousse pour apporter une aide médicale gratuite à la population, la construction d'écoles et de ponts avec la participation active de la population, ont toujours été plus efficaces que la **gesticulation d'une armada** qui n'a jamais impressionné de façon durable les africains. Elle peut servir au contraire de provocation à ceux qui se sentent lésés par la tournure des événements.

La nouvelle donne non-maîtrisée

La **religion** rentre dans le jeu en parallèle aux conflits ethniques. Cela nous pose un problème car les seules troupes africaines qui sont capables de se faire respecter sont les Tchadiens qui sont musulmans. Sans eux, rien de concret ne se fera pour rétablir la paix. Les soldats français sont déjà accusés de priver les musulmans de toute protection alors que les soldats tchadiens s'en prennent aux chrétiens.

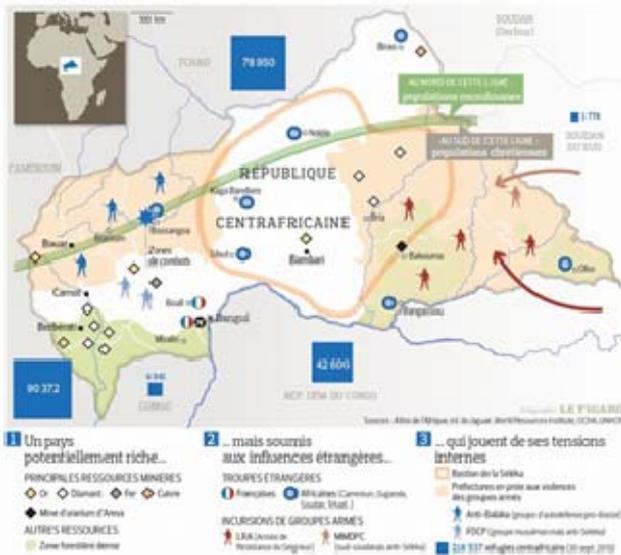
Depuis le début des opérations de désarmement des milices et des groupes armés, l'armée française aurait neutralisé en priorité les combattants de l'ex-Séléka, aujourd'hui pour la plupart désarmés et cantonnés. Pour nombre de musulmans, ce désarmement les prive de toute protection et les laisse à la merci des milices chrétiennes. « On est assis sur une bombe. Un mauvais sorcier peut faire exploser la maison. Je ne veux pas qu'on relativise le problème », s'inquiète Mgr Dieudonné Nzapalainga, l'archevêque catholique de Bangui.

Nous sommes dans une impasse avec une problématique qui nous dépasse et dont la sortie de crise ne viendra pas de la force Sangaris.

Un retour sur investissement nul

Comme à notre habitude, nous engageons des troupes dans un conflit sans chercher un retour sur investissement. Lorsque nos militaires sont sur le terrain, **notre culture nous interdit de penser au business** alors que le combat contre le chômage est loin d'être gagné. Nous revenons à notre peur d'être traité de néo-colonialistes mais nous ne critiquons pas l'armée américaine qui, lorsqu'elle est engagée dans des théâtres d'opérations extérieurs, revient au pays avec des contrats pour ses entreprises.

Le président Hollande avait quant à lui expliqué que la mission Sangaris « ne devrait rien coûter » à la France étant donné que « l'Europe allait assurer pour 50 millions d'euros le financement de cette opération ». José-Manuel Barroso, le président de la Commission européenne, a annoncé que cette somme est destinée à financer la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA), la force panafricaine déployée sous l'égide l'Union africaine.



Un pays potentiellement riche mais qui ne compte que peu d'investisseurs

L'armée française en sera la grande perdante. La loi de finances rectificatives prévoit 578 millions d'euros supplémentaires aux 630 millions inscrits au budget 2013 du ministère de la Défense pour financer les surcoûts des opérations extérieures, à cause notamment de l'intervention au Mali. Mais celle en Centrafrique n'avait pas été anticipée. Il sera demandé de nouveaux sacrifices pour notre

armée ou pour compenser, plusieurs régiments seront dissous.

L'opération Sangaris est un échec annoncé à cause de notre gestion du conflit centrafricain et de l'amnésie dont nous faisons preuve sur le retour d'expérience de nos opérations antérieures. **A croire que nous découvrons l'Afrique.** Le seul succès de cette opération reste cependant l'image de la France, qui, seule, a essayé d'éviter un massacre généralisé. Cela a été effectivement une **décision courageuse de nos politiques** qui doit être reconnue.

La rédaction



www.soldatsdefrance.fr

Opération Sangaris 10/12/2013 MISAB
04/01/1997



1^{ère} Classe Le Quinio 8^{ème} RPIMa ; 1^{ère} Classe Vokaer 8^{ème} RPIMa ; Adjudant Giraldo 6^{ème} RPIMa ; Capitaine Devos 6^{ème} RPIMa

Ne les oublions pas, ils participaient au rétablissement de la paix en Centrafrique

Africom : le cheval de Troie des Etats-Unis en Afrique

Opérationnelle depuis le mois d'octobre 2007, Africom est né d'une double initiative dans le cadre d'un objectif inavouable : mettre la main sur la mainmise énergétique et minérale de ce vieux continent aux origines de l'humanité. Au début était l'Afrique et l'Afrique était un divin cadeau des Dieux

Une initiative présidentielle de Bill Clinton

Tout d'abord, *une initiative présidentielle* de Bill Clinton dans la cadre de sa stratégie du pivot (encore une) initiée lors du G8 de Denver. Elle sera étoffée par G.W Bush sous le couvert de sa croisade anti-terroriste dans les suites du 11 septembre 2001.

Mais la véritable finalité était ailleurs : économique et financière : sécuriser oui, mais en s'assurant la maîtrise du nerf de la guerre absolument vital pour la compétitivité des grandes transnationales américaines en ces temps de croissance au forceps et de chômage récurrent. Fusse-t-elle aux dépens de l'adversaire chinois voire de ses propres alliés dont français.

A ce titre, les stratèges américains avaient imaginé une couverture du Grand Maghreb soient cinq pays (Algérie/ Maroc/ Tunisie/ Libye et Maurétanie) sous le couvert d'une zone de libre-échange comme l'U.M.A et, à l'appui d'un autre instrument éprouvé de la pénétration américaine, l'A.G.O.A. Une idée qui remonte, en fait, à 1989 puis mise entre guillemets pour cause de frictions algéro-marocaines récurrentes sur fond de conflit sahraoui.

En réalité, le concept économique et commercial « U.M.A » servait un autre objectif, moins géoéconomique, celui de servir de ligne-force au virage géopolitique de Washington dans la région (Afrique du Nord et Sahel) qu'il faut aussi remettre dans le contexte de l'intervention alliée en Libye en 2011.

A la stratégie du pivot africain de Bill Clinton succèdera dès 2010 celle du pivot asiatique de Barak Obama suite au discours fondateur de Yokohama. Reste à savoir dans quelle mesure les stratèges du Pentagone seront en mesure de faire le grand écart entre ces deux engagements. En référence aux fiascos en forme de « désastre apocalyptique » selon la formule de James Clapper (Sous-secrétaire d'état américain au renseignement)

désignant, certes, la Syrie mais qui colle comme un gant à celle qui prévaut en Irak, en Egypte et en Libye pour ne citer que ces exemples, ces « incubateurs » du terrorisme islamique pour reprendre une autre de ses bonnes formules.

La « somalisation » de la Libye, devenue le nouveau sanctuaire du terrorisme régional, explique en partie la très grande proximité d'AFRICOM avec les militaires algériens comme en témoigne le renforcement du point d'appui de Cherchell (Willaya de Tipaza) et ce, en dépit des démentis. Reste à savoir quelle sera la stratégie du Pentagone et de l'Africom au Sahel face à la fusion de deux groupes touaregs réputés très hostiles à Alger (le Harakat al-Salam et le M.F.S.J.I). Un test et un défi à la fois.

Une initiative conjointe d'un think tank israélo-américain

Ensuite et surtout, il faut souligner une initiative conjointe d'un think tank israélo-américain très puissant, l'I.A.S.P.S (Institute for *Advanced strategic and political Studies*). Cet institut de recherche stratégique s'inquiétait à juste titre de l'omniprésence chinoise sur le créneau énergétique, minéral, commercial et surtout sur le front des investissements à l'appui de fonds souverains richement dotés et d'un « outsourcing ethnique » planifié par le P.C.C. Ce n'est certainement par le fait du hasard si le premier Commandant en Chef d'Africom a été un ancien coordonnateur de la sécurité entre Israël et l'Autorité Palestinienne.

C'est aussi une façon de rappeler aux stratèges de Zongnanhai les épisodes de la guerre israélo-chinoise transafricaine des années 75 en Afrique, une guerre sanglante bien que feutrée. Mais, la pénétration de la Chine sur le continent africain et l'instrumentalisation de ses élites, aisément corrompibles, faisait partie des non dits de l'I.A.S.P.S au sein de laquelle siégeait déjà un certain **Dick Cheney**, un faucon patenté très impliqué dans le lobbying pétrolier.

Officiellement donc, ce *brain trust*, très huppé, souhaitait ouvertement que les forces américaines se pré-positionnent sur le long terme en Afrique à l'appui des recommandations de l'A.O.P.I.G (*African Oil Policy Initiative Group*) dont l'une des éminences était Dick Cheney. Objectif : réduire la dépendance américaine au pétrole du Golfe Persique au profit des blocs du Golfe de Guinée sans oublier ceux du Tchad mais à l'exception de

ceux du Soudan abandonnés aux Chinois en raison des incertitudes politico-ethniques sur fond de conflits frontaliers récurrents.

Les spécificités géostratégiques du pivot africain

Dès sa création, l'AFRICOM affichait un tropisme singulier pour la lutte tout azimut contre le terrorisme islamique qui bénéficiait de sanctuaires, réputés inexpugnables, dans la ceinture sahélienne mais aussi de combattants djihadistes de plus en plus nombreux, motivés et bien entraînés. Ils constituent désormais des katibas particulièrement bien dotées en armements depuis la chute de Mouammar Kadhafi à l'appui d'une stratégie de conquête que l'armée française parviendra à stopper en solo malgré les déficits de solidarité de ses partenaires européens.

Sans la détermination de Paris, ce sont des centaines de coopérants européens qui auraient été pris en otages au même titre que le coffre-fort minéral du Sahel. Il faut noter que le concept même d'AFRICOM procédait en Afrique francophone d'une démarche inamicale pour cet allié traditionnel de Washington qu'est la France qui n'avait failli que rarement, et à juste titre, dans son soutien diplomatique et militaire aux stratèges de la Maison Blanche (Vietnam en 1969 ; Irak en 2003).

A l'évidence, le tropisme anti-terroriste de Washington sous le couvert d'AFRICOM, n'était que le pâle parangon d'une pénétration organisée dans le pré-carré français que d'aucuns appelaient la **FRANCAFRIQUE**. Ainsi, nos amis américains affichaient une rupture totale avec la doctrine CYRUS VANCE qui, dès octobre 1977, sanctuarisait l'Afrique en évitant d'affronter sur ce terrain l'ennemi de l'époque, l'U.R.S.S ce qui ne faisait pas abstraction à l'occasion de la sous-traitance israélienne à tous les niveaux.

Il faut observer que, en dépit de la dite doctrine officielle de Cyrus Vance, pointaient déjà des ambitions contradictoires en référence à l'initiative américaine pour l'Afrique de juin 1977 de Bill Clinton annoncée lors du G8 de Denver. Et pour enfoncer le clou, était créé le 2 octobre 2000 l'A.G.O.A (*African Growth and Opportunities Acts*) inspirée des accords A.C.P.. En clair, il s'agissait d'un partenariat économique et commercial dit stratégique, très attractif puisqu'il proposait un accès privilégié au marché américain par des

baisses de taxes significatives pour certains produits africains.

L'A.G.O.A devenait ainsi un outil efficace pour tailler allègrement sur la prévalence économique et commerciale de l'Europe en Afrique... le tout sous l'habillage de pure forme à savoir de morale politique, de démocratie et d'ouverture de leurs marchés selon les principes néolibéraux d'économie de marché. En sus, Washington agitait d'une main la perspective de l'allègement des dettes souveraines des Etats africains tout en facilitant de l'autre main l'action « punitive » de *hedge funds* spécialisés dits « fonds rapaces » lesquels en rachetant de la dette africaine renforçaient encore plus la mise en coupe réglée de leurs richesses. On appelle cela de l'intelligence financière d'autant plus aisée que la corruption est instituée en mode de gouvernance dans nombre d'Etats africains.

A l'appui des prétentions de Bill Clinton, la remise en question sur le continent africain de la notion de chasse gardée pénalisait au premier chef les intérêts français, ceux de nos grandes multinationales dont ELF (devenu Total).

Pour mémoire, la remise en question des sanctuaires français en Afrique de l'Ouest et au Sahel avait été théorisée 10 ans auparavant par un Secrétaire d'Etat américain, un certain **Warren Christopher**, en des termes on ne peut plus limpides : ... « *Aujourd'hui, l'Afrique a besoin de tous ses amis et non pas du patronage de quelques-uns* »... La déclaration date du mois d'octobre 1996.

Las, « ce genre de coup de pied au c** diplomatique » contribuera à quelques ambiguïtés, facilitées par quelques maladresses de Paris, en 2005 notamment.

Les missions d'AFRICOM

Siégeant à Stuttgart en Allemagne, ce grand commandement américain civilo-militaire (il comprend sous autorité militaire une forte composante civile dont des diplomates) couvre géographiquement l'Afrique et les Etats de la ceinture méditerranéenne (Grand Maghreb) à l'exception d'un seul, l'Egypte, qui relève pour des raisons stratégiques spécifiques du Commandement Militaire Central des Etats-Unis. Sont rattachées à AFRICOM des cellules spécialisées dans les actions de coopération militaires et/ou civilo-militaires :

- **Militaires avec P.A.C.T.O.A** (Africa Contingency Operations of Training and Assistance Program). En clair, il vise la formation des militaires africains qui n'ont rien d'anodin dans la mesure où une majorité d'états du continent africain sont gouvernés par d'anciens officiers, parfois putschistes. Il comprend le programme I.M.E.T (*International Military Education and Training Program*) auquel il convient d'ajouter **P.A.P.S**, le programme spécifique de sécurité côtière et hautière. Le programme I.M.E.T/Africom a permis aux américains de focaliser la formation sur des unités composées majoritairement de touaregs. Elles formeront le fer de lance de la revendication de l'Azawad.
- **Civilo-militaires avec le D.C.M.A** qui masque les faux-nez civils et « autres O.N.G rémoras » de la C.I.A, la N.S.A ou la D.I.A comme USAID). Elles étaient d'ailleurs très présentes au Niger et au Mali avant l'intervention française de janvier 2013. Citons le plan « *Pan Sahel initiative* » de 2002 qui a été remplacé par le T.S.C.T.I (*Trans Sahara Counter Terrorism Initiative*) en 2005. Il passera sous l'autorité d'Africom au 1^{er} octobre 2008. Toutes ces initiatives pour transformer l'Afrique en théâtre d'opération laissent rêveur dans la mesure où elles n'ont en rien empêché l'implantation djihadiste. Autre plan plus récent, le plan « *Enduring Freedom Trans Sahara* » (O.E.F-TS) est encore plus équivoque.

Finalement, l'intervention de Paris d'abord en Côte-d'Ivoire, puis au Nord Mali étaient de nature à remettre en question la doctrine américaine en Afrique francophone. Las, le Canard Enchaîné rapportait dans son numéro 4828 du 7 mai 2013 que l'Amiral William Mc Raven, grand patron des forces spéciales américaines, proposait le regroupement de toutes les forces spéciales de l'O.T.A.N présentes en Afrique sous commandement unique. En clair, américain (*NDLR en fait, il s'agit aujourd'hui de lutter contre les djihadistes en Libye, notamment en formant les forces spéciales libyennes, cela relativisant l'affirmation du Canard enchaîné*).

C'est là l'une des conséquences inévitables du retour de Paris dans l'Organisation Atlantique. A couvert d'interopérabilité, nous perdons le contrôle

et le bénéfice de nos opérations sans compter les conséquences géopolitiques et commerciales régionales, étant entendu que les intérêts français en Afrique ne sont pas forcément solubles dans le moule américain. Et gare à une main mise sur l'uranium, le tritium du Territoire des Afars et des Issas (Djibouti), le pétrole du Golfe de Guinée et du Tchad et autres minéraux stratégiques de l'Afrique des grands lacs.

La stratégie américaine pose aujourd'hui la question de la pertinence de la stratégie française en Afrique.

Montjoie, février 2014

Les coups de cœur !

Les poilus ont la parole

Lettres du Front (1917-1918) de Jean Nicot, André Versaille éditeur

« A l'intérieur, nous sommes un peu usés, nous n'intéressons plus personne. On nous écoute par politesse, mais nous sentons bien que nous sommes presque ennuyeux ; avec les Américains, au contraire, nous tenons les auditeurs attentifs et enthousiastes, et il nous suffit de quelques brisques et de quelques décorations pour être admirables à leurs yeux. Ils ont presque de la vénération pour nos poilus, et je suis d'ailleurs d'accord avec eux sur le sujet.

Ils feront certainement d'excellents soldats quand ils seront au courant, et je vous assure qu'ils s'y mettent vite. Ils ont d'ailleurs des professeurs plein de zèle et nos hommes en mettent pour leur montrer comment on se sert d'une baïonnette, des grenades, etc. Ils ne connaissent pas l'anglais, mais ils ont des gestes si significatifs qu'il n'est pas besoin d'interprète » (Lettre d'un soldat du 129^{ème} R.I. VIII^{ème} armée).

Un anniversaire

Le mardi 14 janvier 2014, les forces aériennes stratégiques (FAS) ont fêté leurs 50 ans d'existence. Les FAS mettent en œuvre la composante aéroportée de la dissuasion nucléaire, l'une des missions permanentes de l'armée de l'air.

Quatre années à peine après l'opération Gerboise Bleue, l'explosion de la première bombe atomique française, le 13 février 1960 à 7 heures, à Reggane (désert du Sahara), première démonstration de la maîtrise française de la puissance nucléaire, le décret n°64-46 signé par le président de la République Charles de Gaulle créait, le 14 janvier 1964, le commandement des forces aériennes stratégiques (CFAS).

Les coups de gueule !

Deux djihadistes français de 15 ans

Deux adolescents de 15 ans, scolarisés au lycée des Arènes à Toulouse, sont partis le 6 janvier pour se battre aux côtés des combattants djihadistes, a déclaré le père de l'un d'eux. Selon lui, son fils, « qui a subi un **lavage de cerveau sur Internet**, est parti en Turquie puis a ensuite rejoint la Syrie ». Nous n'avons pas à nous apitoyer sur les adultes djihadistes qui choisissent de mourir pour leur djihad. **Mais des enfants, c'est inacceptable.**

Notre société est coupable, **nous sommes tous coupables.** Le flux d'individus entre la France et la Syrie, qui ont manifesté l'intention de se rendre dans cette région, qui y sont et qui en sont revenus, atteint « 450 à 500 personnes », selon un haut fonctionnaire de la Direction centrale du renseignement intérieur interrogé par le Monde. Ce dernier chiffre est en augmentation sensible par rapport au mois de septembre 2013.

Des références nazies en Centrafrique

Une série de photos montrant un soldat français qui arborait un signe nazi a été mise en ligne sur la page Facebook de l'état-major des armées, dans le cadre de la communication sur l'opération Sangaris. Images rapidement retirées ! La photo montre un soldat l'arme au poing, avec à l'épaule un insigne portant le nombre 32 sur un drapeau tricolore. Un nombre dont le sens reste encore à élucider. En revanche, la devise en allemand que l'on peut lire et qui signifie « **Mon honneur s'appelle fidélité** » est bien connue, il s'agit de la devise de la Waffen SS. L'état-major des armées a rapidement condamné cette attitude « inadmissible », qui serait le fait d'une « initiative personnelle » qui ne reflète « en rien la réalité dans les armées ».



Image BFM Télé : le soldat français porte sur son écusson français un chiffre 32.

http://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/centrafrique-un-soldat-arbore-un-signe-nazi-l-etat-major-enquete_1309310.html#qVmESDehUKoSbjL0.99

Questions parlementaires : reconversion des militaires et Outre-mer

QE n°45203 publiée au JO le 10/12/2013

Reconversion

M. Philippe Goujon appelle l'attention de M. le ministre de la défense sur la question qu'il lui a adressée durant la discussion générale de la loi de programmation militaire et pour laquelle il n'a pas reçu de réponse, concernant la reconversion des militaires. Le dispositif actuel d'aide à la reconversion, s'il a montré sa relative efficacité vis-à-vis des militaires du rang et des sous-officiers, est loin de parvenir encore à aider les officiers à retrouver un emploi civil.

Aussi, alors que les officiers sont majoritairement visés par le plan de réduction d'effectifs prévu dans la loi de programmation militaire, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quels moyens il compte mettre en oeuvre pour soutenir le commandement et les initiatives particulières d'aide à la reconversion institutionnelle.

Réponse parue au JO le 28/01/2014

Conformément aux orientations fixées par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale publié le 29 avril 2013 et par la loi n° 2013-1168 du 18 décembre 2013 relative à la programmation militaire pour les années 2014 à 2019 et portant diverses dispositions concernant la défense et la sécurité nationale, la politique de reconversion menée au cours des cinq prochaines années par le ministère de la défense prendra en compte les objectifs de dépyramidage des emplois et ciblera notamment la catégorie des officiers.

Compte tenu du nombre élevé d'officiers appelés à quitter l'institution militaire à partir de 2014, l'Agence de reconversion de la défense (ARD) a ainsi entrepris de développer son offre de service et d'assurer la montée en puissance de l'accompagnement au profit de ces personnels.

A cet effet, elle a notamment instauré une structure spécifique dirigée par un officier général : la mission reconversion des officiers. Le nouveau dispositif d'accompagnement des officiers, entré en vigueur en janvier 2014, devrait être pleinement opérationnel à compter de l'été prochain. Il permettra, au moyen d'une gamme de mesures concrètes et attractives, de favoriser le retour à la vie civile de cette population, mais également de réaliser les cibles de déflation visées par les armées et services du ministère durant la période 2014-2019.

Dans ce cadre, tant au niveau central de l'ARD que de ses pôles régionaux, des prestataires extérieurs renforceront les structures existantes et proposeront aux candidats à la reconversion un programme et une assistance individualisée sur la base d'une évaluation initiale de leurs besoins menée en commun. Les officiers pourront ainsi profiter d'une meilleure identification de leurs compétences transposables dans le secteur civil, de l'élaboration d'un projet de reconversion adapté et réaliste, d'une aide personnalisée en matière de communication, ainsi que d'une préparation à différents types d'entretiens.

Pendant le parcours d'accompagnement, les candidats pourront accéder à de nouveaux modules de formation (communication, pédagogie d'explication et de valorisation du parcours et des compétences...) et bénéficier de la mise en place d'ateliers thématiques (compréhension et négociation d'un contrat de travail, création ou reprise d'une entreprise...).

Enfin, la communication institutionnelle sera renforcée afin d'accroître la visibilité de l'offre de service auprès des candidats à la reconversion et des employeurs potentiels. **A ce titre, seront en particulier créés sur le site internet du ministère une rubrique dédiée aux officiers supérieurs, un espace consacré au retour d'expérience des personnes ayant bénéficié d'une action de reconversion et un réseau des anciens militaires, géré par l'ARD.**

QE n°35358, JO du 06/08/2013 Reconversion

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la défense sur la rédaction du code de la défense. À cause du mot « intégration », l'article L4139-3 suscite des interprétations diverses quant à l'indice retenu lors du reclassement du militaire de carrière, notamment de la part de militaires qui, après une carrière longue, intègrent la fonction publique suite à un recrutement par le biais des emplois réservés.

En effet, si le reclassement n'est pas fonction du mot « intégration » suite au détachement pour stage mais fonction d'une simple titularisation comme pour le militaire sous contrat, le militaire de carrière en activité se retrouve bien moins classé que celui déjà radié des cadres (article 17 du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État). Il lui demande si le terme d'« intégration » n'est pas une erreur dans l'article L4139-3 et quel est l'indice à retenir lors du reclassement du militaire de carrière.

Les militaires en activité - à l'exception des officiers de carrière et des militaires commissionnés - et les anciens militaires radiés des cadres peuvent être recrutés par la voie des emplois réservés prévue par l'article L. 397 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Néanmoins, n'étant pas dans la même situation, leur reclassement dans un corps de la fonction publique obéit à des règles différentes. S'agissant des militaires en activité dont la candidature aux emplois réservés est retenue par l'administration d'accueil, ceux-ci sont placés en détachement et durant cette période, ils effectuent leur stage probatoire préalable à leur titularisation dans leur corps d'accueil.

Dans l'hypothèse d'une titularisation à l'issue de ce stage, le militaire est alors classé dans son corps d'accueil en application des dispositions du deuxième alinéa de l'article L. 4139-3 du code de la défense qui prévoient que l'échelon de classement du militaire est déterminé, non pas par son indice, mais en fonction de la part d'ancienneté de services effectifs qui est assimilée à de l'ancienneté de services effectués dans le corps d'accueil.

Cette durée des services militaires est alors reprise en totalité dans la limite de 10 ans pour les corps de catégorie C ou pour moitié dans la limite de cinq ans pour les corps de catégorie B. Les termes « intégration » et « titularisation » mentionnés à l'article L. 4139-3 du code de la défense emportent les mêmes effets juridiques puisque le militaire « intégré » ou « titularisé » est radié des cadres militaires et devient fonctionnaire de son corps d'accueil.

En ce qui concerne les anciens militaires radiés des cadres qui accèdent aux corps de catégorie B de la fonction publique de l'État, ils se voient appliquer, pour leur reclassement, les dispositions de l'article 17 du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État qui prévoient que les services accomplis en qualité de militaire sont pris en compte lors de la nomination dans leur corps d'accueil, à raison des trois quarts de leur durée pour les officiers ou les sous-officiers, ou de la moitié pour les militaires du rang.

Il s'avère que pour les militaires justifiant d'une ancienneté de service importante, les dispositions de l'article 17 du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 peuvent en effet être plus favorables aux anciens militaires radiés des cadres que celles de l'article L. 4139-3 du code de la défense dont bénéficient les militaires en activité.

Face à ce constat, le ministère de la défense prévoit de revoir les conditions de reclassement à l'occasion des travaux de refonte des procédures d'accès des militaires à la fonction publique de l'État qui se déroulent actuellement.

QE n°46676, JO du 24/12/2013 Outre-Mer

M. Philippe Folliot attire l'attention de M. le ministre des outre-mer sur les implications du Livre blanc 2013 à l'aube d'un abandon probable par l'État de ses responsabilités envers l'outre-mer à « court et moyen terme ». Le livre sur la défense et la sécurité nationale 2013 annonce que « la France réservera sa souveraineté, en se donnant les moyens de l'action et de l'influence » tout en se contredisant plus loin pour l'outre-mer en précisant qu'il y avait « un risque important de rupture capacitaire à court et moyen terme, qui pourrait entraîner l'État à ne plus pouvoir remplir de façon appropriée l'ensemble des missions qui lui incombent dans les outre-mer ».

Défense, dissuasion, présence de l'état, protection de l'intégrité territoriale, missions de police, lutte contre les trafics, contrôle de la pêche, rayonnement de la France auprès de nos alliés, missions de souveraineté (en particulier à Clipperton, déjà bien délaissée), rôle social et recrutement local les missions des organismes de défense outre-Mer sont multiples et nécessaires alors que les moyens matériels et financiers mis en place ne suffisent déjà plus à les remplir correctement dans cette zone Pacifique à l'importance stratégique et économique sans égale. Ainsi, il lui demande comment va se traduire concrètement cette « rupture capacitaire à court et moyen terme », quelles sont les « missions » qui seront affectées et quelles sont les solutions envisagées.

Réponse, JO du 18/02/2014

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre des outre-mer sur les conséquences du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013 et lui demande de préciser la nature des ruptures capacitaires qui concerneront les outre-mer à court et moyen terme, les missions qui en seront affectées et les solutions envisagées.

La diminution des effectifs et des moyens des forces armées dans les départements et collectivités d'outre-mer a été actée dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité

nationale de 2008. Le Livre blanc de 2013 a dressé le constat des ruptures capacitaires qu'engendraient ces diminutions de moyens, dans le domaine maritime en particulier.

En effet, le retrait progressif des bâtiments de transport légers (BATRAL) et des patrouilleurs de type P400 entre 2010 et 2017 générera des ruptures capacitaires temporaires dans les outre-mer en matière de transport maritime et de surveillance de la zone économique exclusive (ZEE).

Fort de ce constat, le Gouvernement a décidé les mesures correctives suivantes.

Tout d'abord, le comité interministériel de la mer du 2 décembre dernier a entériné l'acquisition par le ministère de la défense de trois bâtiments multi-missions (B2M) destinés prioritairement à remplacer les bâtiments de transport légers. Ces trois navires, qui seront livrés au plus tard en 2016, seront déployés en Polynésie française, en Nouvelle-Calédonie et aux Antilles. Le marché des trois B2M a été notifié à la société Piriou-DCNS par la direction générale de l'armement (DGA) le 30 décembre dernier. -

Ensuite, deux patrouilleurs légers (PLG) seront livrés à la Guyane en 2016 afin de renforcer la lutte contre la pêche illicite dans les eaux guyanaises. Ils remplaceront les deux patrouilleurs de type P400 qui seront désarmés cette même année. - Enfin, une réflexion interministérielle est en cours sous l'autorité du secrétaire général à la mer afin d'étudier les modalités pour combler les ruptures capacitaires dans l'océan indien et les mers australes.

Lire aussi le dossier d'Armées d'aujourd'hui sur les missions des armées outre-mer de février 2014

(<http://fr.calameo.com/read/0003316272f49a9d5f61b>)

Pour s'informer :

www.defense-et-republique.org

Pour écrire : Roger Annette,

redaction@defense-et-republique.org

Pour nous contacter :

contact@defense-et-republique.org

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque STRATÉGIQUE

Serge GADAL

FORCES AÉRIENNES STRATÉGIQUES

Préface de **Nicolas SARKOZY**
Président de la République

Avant-propos du Général FOUILLAND



E ECONOMICA



De 1964 à nos jours, **les Forces Aériennes Stratégiques (FAS)** ont joué un rôle capital dans la mise en œuvre de la politique de dissuasion nucléaire de la France, garantie de son indépendance. Du mythique Mirage IV au Rafale, en passant par les missiles du plateau d'Albion, le Mirage 2000N et le fidèle ravitailleur C135FR, l'outil militaire qu'a bâti notre pays, sous l'impulsion initiale du Général de Gaulle, sans l'aide d'aucune puissance étrangère, force l'admiration. Aucune étude historique d'envergure n'avait encore été publiée sur ce sujet. Ce livre, rédigé avec la collaboration et les témoignages d'anciens des FAS, répare cet oubli et raconte l'aventure de ces pionniers de la dissuasion, en replaçant l'évolution des matériels et des doctrines dans le contexte politique de l'époque.

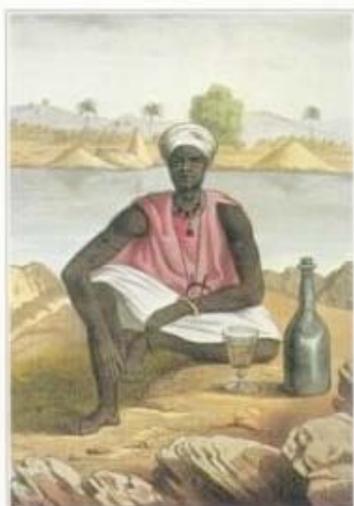
Edition Economica

Nombre de pages : 400

Format : 15,5 x 24,0 cm

SOUS LA DIRECTION DE
J.-P. Chrétien et G. Prunier

Les ethnies ont une histoire



KARTHALA

Editions Karthala, 435pages

La question dite ethnique est apparemment au cœur de toutes les crises en Afrique : le Rwanda en 1994, la Côte d'Ivoire, le Congo ou le Burundi aujourd'hui. Pourtant la définition de ce qu'on appelait autrefois " les races " ou " les tribus " reste le plus souvent floue, énigmatique ou contradictoire. Autant les " ethnies " reviennent comme des évidences dans les médias, autant les historiens et les autres chercheurs en sciences sociales ont multiplié les remises en cause de ce concept et surtout de son utilisation rigide dans l'africanisme classique. Les trente études réunies ici analysent les dynamiques historiques qui ont forgé les consciences ethniques comme toutes les autres " communautés imaginées ". La complexité des constructions collectives, sociales et politiques propres à chaque région d'Afrique a été artificiellement simplifiée et figée dans les lectures et les pratiques coloniales qui ont souvent été intériorisées bon gré mal gré par les colonisés eux-mêmes.